

Orientation des élèves à l'issue de la classe de 2nd GT au Lycée Honoré ROMANE :

a) **La Classe de 1^{er} :**

La classe de 1^{er} générale ;

La classe de 1^{er} technologique.

b) **La procédure d'orientation et son calendrier :**

c) **Quelques outils d'aide à la décision :**

La classe de 1^{er} :

Les enseignements de la classe de 1^{er} s'appuient sur le schéma suivant :

**Un tronc commun d'heures
d'enseignements
+
3 enseignements de spécialité
+
1 option (facultative).**

A) La classe de 1^{er} technologique :

**Un tronc commun d'heures
d'enseignements**

(14h par semaine : 3h de français, 2h d'hist-géo et EMC, 4h de
LV1 et LV2, 2h d'EPS et 3h de maths)

+

3 enseignements de spécialité

Différents selon les bacs technologiques
(15h par semaine)

+

1 option (facultative)
(3h par semaine).

Au lycée Honoré Romane :
2 bacs technologiques :

**Le Bac Sciences et Technologies du
Management et de la gestion.**

(Option Mercatique).

Un tronc commun d'heures d'enseignements

(14h par semaine : 3h de français, 2h d'hist-géo et EMC, 4h de LV1 et LV2, 2h d'EPS et 3h de maths)

+

3 enseignements de spécialité

(15h par semaine : 7h de Sciences de gestion et numérique, 4h de management et 4h de droit et économie)

+

1 option (facultative)

(3h par semaine : EPS).

**Le Bac Sciences et Technologies de la
Santé et du Social**

Un tronc commun d'heures d'enseignements

(14h par semaine : 3h de français, 2h d'hist-géo et EMC, 4h de LV1 et LV2, 2h d'EPS et 3h de maths)

+

3 enseignements de spécialité

(15h par semaine : 7h de Sciences et techniques sanitaires et sociales, 5h de biologie et physiopathologie et 3h de physique-chimie pour la santé)

+

1 option (facultative)

(3h par semaine : EPS).

B) La classe de 1^{er} générale :

**Un tronc commun d'heures
d'enseignements**

(16h par semaine : 4h de français, 3,5h d'hist-géo et EMC, 4,5h de LV1 et LV2, 2h d'EPS et 2h d'enseignement scientifique)

+

3 enseignements de spécialité

A choisir parmi les propositions de l'établissement
(12h par semaine)

+

1 option (facultative)
(3h par semaine).

Au lycée Honoré Romane :






Les élèves doivent choisir 3 enseignements de spécialité parmi :

Huit Enseignements de spécialité
Histoire des arts - HIDA
Histoire Géographie, sciences politique et géopolitique - HSPG
Humanités, littérature et philosophie - HLP
Langue, littérature et culture étrangère - LLCE
Mathématiques - Maths
Sciences-Physiques - SP
Sciences de la Vie et de la Terre - SVT
Sciences Economiques et Sociales - SES

(Chaque enseignement de spécialité se dispense durant 4h par semaine).

A l'issue de la classe de 1^{er} générale, l'élève conserve 2 des 3 enseignements de spécialité dont l'horaire hebdomadaire passe à 6h par enseignement).

Le choix des élèves et des familles au lycée Honoré Romane :

	PORTAIL 1	PORTAIL 2	PORTAIL 3	PORTAIL 4	PORTAIL 5
					
Choix A:	Maths	S.P	HSPG	LLCE	ARTS
Choix B:	SP ou SVT	Maths ou S.V.T	SES ou HLP	HLP ou SES ou SP ou SVT	HSPG Maths LLCE
Choix C:	S.V.T ou S.E.S ou HLP	LLCE Arts HLP	LLCE ou Maths ou SES	Maths ou S.P ou SVT Arts	LLCE HLP SP ou SVT

Le choix des 3 enseignements s'articule de la façon suivante :

- 1°) un choix A (choix fort, correspondant vraiment au goût et aux capacités de l'élève).
- Puis 2°) un choix B (choix plus ouvert), qui doit être cohérent avec l'idée de poursuite d'études.
- Enfin 3°) un choix C (également assez ouvert) qui doit soit renforcer le choix de la poursuite d'étude post-bac pour ceux qui ont déjà des idées assez précises, soit s'écarter quelque peu des 2 premiers choix de façon, par le biais de l'arrêt d'un des enseignements en fin de première, à changer de voie (ou de portail).

LLCE : 2 possibilités seront données aux élèves : **LLCE anglais** et **LLCE espagnol**. Les élèves choisissant LLCE devront compléter leur choix en précisant l'ordre de préférence entre les 2 langues.
Les élèves dans les groupes de spécialité **reçoivent le même enseignement**, quelque soit le choix effectué (A,B ou C).

La procédure d'orientation durant l'année de 2nd GT :

Il sera demandé aux familles, pour le début du mois de mars une intention d'orientation pour la classe de 1^{er}.

Cela peut être une orientation en bac technologique
(Dans ce cas il sera nécessaire de préciser le bac).

Cela peut être le bac général.

(Dans ce cas, il sera nécessaire de préciser le choix de 4 enseignements de spécialités dans un des 5 portails présentés précédemment.

Ces demandes seront examinées en conseil de classe dès le second trimestre.

Durant le troisième trimestre, l'élève qui opte pour la 1^{er} générale, affine son choix afin de formuler 3 vœux d'enseignements de spécialité pour le conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

A la fin de l'année, le conseil de classe examine les demandes d'orientation des élèves de 2nd.

Quelques outils pour l'aide à l'orientation :

Pour vous aider vous pouvez rencontrer le Professeur principal et la psyEN au sein de l'établissement ;

Participation aux opérations portes ouvertes des établissements ;

Naviguez sur le site www.onisep.fr et vous rendre sur le portail www.secondes2018-2019.fr. Dans ce portail, un lien vous conduit à l'espace « HORIZON 2021 » ou vous pourrez tester des combinaisons de 3 enseignements de spécialité qui vous ouvrent l'accès à des horizons et des univers de formations de l'enseignement supérieur.